

# AirPlus Company Account Belgique

## Merci d'avoir choisi AirPlus!

Vos données de demande nous ont été transmises par voie électronique. Dans le cadre du processus, vous recevrez les documents suivants en PDF à l'adresse e-mail fournie dans la demande:

- Formulaire de demande AirPlus Company Account ;
- Conditions générales AirPlus Company Account ;
- Formulaire de mandat SEPA ; et
- Formulaire de pouvoir de représentation, le cas échéant.

Afin de nous permettre de traiter votre demande de contrat ou de carte, veuillez nous fournir les documents suivants :

- Le **contrat original signé de votre AirPlus Company Account** accompagné du **cachet commercial** ;
- Le **formulaire de mandate SEPA original signé** accompagné du **cachet commercial** ;
- Un **extrait actuel du registre public (ex. Banque-Carrefour des Entreprises)**(de moins de trois mois) ;
- Le cas échéant, une **procuration** si l'un des signataires n'est pas représentant légal ou membre de l'organe représentatif ; et
- Le cas échéant, **les documents identifiant le(s) signataire(s)**
- Le cas échéant, **un tableau des participations.**

**Veuillez signer un exemplaire du mandat de prélèvement SEPA et nous le retourner en original par courrier postale à : AirPlus International, Evert van de Beekstraat 1 -22, 1118 CL Schiphol, Pays Bas**

Nous espérons établir un partenariat fructueux avec vous !

Imprimer

Veillez imprimer et compléter la demande et, le cas échéant, la procuration. Si vous avez des questions, téléphonez nous au +31 20 795 19 90

Compléter

Veillez compléter et en joignant les documents suivants :

- La demande signé;
- Le mandat SEPA;
- L'extrait d'un registre public ; l'autorisation, le cas échéant; et les documents identifiant le signataire, le cas échéant.

transmettre

Veillez envoyer le **Contrat signé y compris cette page de couverture par e-mail** à :

[CorporateOnboarding@airplus.com](mailto:CorporateOnboarding@airplus.com)

Nous ne manquerons pas de vous contacter pour toute information complémentaire concernant votre demande.

## A compléter par AirPlus:

Numéro de Contrat

1 2 2 0 8 2 2

Antrag/Vertrag

Numéro de Compte

1 2 2 0 8 2 2

ORG

0 5 6



# AirPlus Company Account Contrat Belgique

## 1. Société

### Application data

#### Type de demande

- Demande d'un nouveau contrat
- Annexe au numéro de contrat (obligatoire pour les demandes de compte supplémentaire)

Numéro du contrat groupe

Numéro de contrat

Dénomination légale de la société (selon l'inscription au Registre du Commerce)

Numéro du Registre du Commerce de la société

Rue (BP non acceptée)

Code postal

Ville

Pays

Adresse du siège sociale inscrit (si différente)

Code postal

Ville

Numéro de registre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

(«le Souscripteur» ou «Nous»)

### Interlocuteur de la société pour AirPlus:

Titre

Mme

Mlle

M

Prénom

Nom

Téléphone

E-mail

Fax

### Adresse de facturation différente (si requise):

Nom de la société

Interlocuteur

Service

Rue / BP

Code postal

Ville

### Interlocuteur de la société pour AirPlus en matière financière:

Titre

Mme

Mlle

M

Nom

Téléphone

E-mail

et Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH, Dornhofstraße 10, 63263 Neu-Isenburg, Germany ("AirPlus").

## TERMES CLÉ

## 2. Identification

### Informations sur l'identification

#### Identification des signataires

Prénom

Nom

Date de naissance

Fonction du signataire

membre de l'organe représentatif ou représentant légal

représentant autorisé

Au cours de la procédure d'identification, AirPlus vous attribuera à vous, l'instance mandataire, un identifiant personnel (PID). Ce PID est attribué exclusivement à titre personnel et de doit être demandé qu'une seule fois. Il peut être utilisé pour toutes les transactions commerciales avec AirPlus (comme conclusion de contrat, demande d'un compte).

### Veillez entrer votre PID ici :

Identifiant personnel (PID)

Vous trouverez sur ce Portail d'identification des informations générales et une description détaillée de la procédure d'identification.

Veillez ajouter l'entrée complète de la Gazette officielle mentionnant ce qui suit :

- Unecapture d'écran claire et lisible de l'entrée à la BCE pour l'entité légale, y compris le numéro de TVA
- Un extrait du Moniteur belge mentionnant chaque signataire, et stipulant que chaque personne puisse engager la société envers des tiers
- La liste de tous les membres du Conseil d'administration

### Procuration:

Le signataire dispose de la procuration requise pour signer au nom du client (procuration) :

Oui

À noter : Veillez fournir une copie de la procuration avec les documents contractuels (ne s'applique pas aux sociétés de personnes).

Dans le cas de membres d'organes représentatifs ou de signataires autorisés, l'extrait du Moniteur belge mentionnant chaque signataire, et stipulant que chaque personne puisse engager la société envers des tiers doit être fourni avec les documents contractuels.

La procuration doit comporter le nom et l'adresse complète de l'entreprise, son en-tête ou son cachet, le nom et le prénom du



représentant autorisé ainsi que le nom et la signature du signataire (représentant autorisé).

Non

Si vous n'avez pas encore de procuration, veuillez utiliser le document suivant :  
modèle « Procuration » dans le contrat web :

Autres signataires (le cas échéant)

Prénom

Nom

Fonction du signataire

Identification des signataires

Signataire n° 2

Prénom

Nom

Date de naissance

Fonction du signataire

membre de l'organe  
représentatif ou représentant légal

représentant autorisé

Identifiant personnel (PID)

Procuration:

**Le signataire dispose de la procuration requise pour signer au nom du client (procuration) :**

Oui

**À noter : Veuillez fournir une copie de la procuration avec les documents contractuels (ne s'applique pas aux sociétés de personnes).**

**Dans le cas de membres d'organes représentatifs ou de signataires autorisés, l'extrait du Moniteur belge mentionnant chaque signataire, et stipulant que chaque personne puisse engager la société envers des tiers doit être fourni avec les documents contractuels.**

La procuration doit comporter le nom et l'adresse complète de l'entreprise, son en-tête ou son cachet, le nom et le prénom du représentant autorisé ainsi que le nom et la signature du signataire (représentant autorisé).

Non

Si vous n'avez pas encore de procuration, veuillez utiliser le document suivant :  
modèle « Procuration » dans le contrat web :

Autres signataires (le cas échéant)

Prénom

Nom

Fonction du signataire

Signataire n° 3

Prénom

Nom

Date de naissance

Fonction du signataire

membre de l'organe  
représentatif ou représentant légal

représentant autorisé

Identifiant personnel (PID)

Procuration:

**Le signataire dispose de la procuration requise pour signer au nom du client (procuration) :**

Oui

**À noter : Veuillez fournir une copie de la procuration avec les documents contractuels (ne s'applique pas aux sociétés de personnes).**

**Dans le cas de membres d'organes représentatifs ou de signataires autorisés, l'extrait du Moniteur belge mentionnant chaque signataire, et stipulant que chaque personne puisse engager la société envers des tiers doit être fourni avec les documents contractuels.**

La procuration doit comporter le nom et l'adresse complète de l'entreprise, son en-tête ou son cachet, le nom et le prénom du représentant autorisé ainsi que le nom et la signature du signataire (représentant autorisé).

Non

Si vous n'avez pas encore de procuration, veuillez utiliser le document suivant :  
modèle « Procuration » dans le contrat web :

Autres signataires (le cas échéant)

Prénom

Nom

Fonction du signataire

Signataire n° 4

Prénom

Nom

Date de naissance

Fonction du signataire

membre de l'organe représentatif ou représentant légal

représentant autorisé

Identifiant personnel (PID)

Procuration:

**Le signataire dispose de la procuration requise pour signer au nom du client (procuration) :**

Oui

**À noter : Veuillez fournir une copie de la procuration avec les documents contractuels (ne s'applique pas aux sociétés de personnes).**

**Dans le cas de membres d'organes représentatifs ou de signataires autorisés, l'extrait du Moniteur belge mentionnant chaque signataire, et stipulant que chaque personne puisse engager la société envers des tiers doit être fourni avec les documents contractuels.**

La procuration doit comporter le nom et l'adresse complète de l'entreprise, son en-tête ou son cachet, le nom et le prénom du représentant autorisé ainsi que le nom et la signature du signataire (représentant autorisé).

Non



Si vous n'avez pas encore de procuration, veuillez utiliser le document suivant :  
modèle « Procuration » dans le contrat web :

Autres signataires (le cas échéant)

Prénom

Nom

Fonction du signataire

Signataire n° 5

Prénom

Nom

Date de naissance

Fonction du signataire

membre de l'organe représentatif ou représentant légal

représentant autorisé

Identifiant personnel (PID)

Procuration:

**Le signataire dispose de la procuration requise pour signer au nom du client (procuration) :**

Oui

**À noter : Veuillez fournir une copie de la procuration avec les documents contractuels (ne s'applique pas aux sociétés de personnes).**

**Dans le cas de membres d'organes représentatifs ou de signataires autorisés, l'extrait du Moniteur belge mentionnant chaque signataire, et stipulant que chaque personne puisse engager la société envers des tiers doit être fourni avec les documents contractuels.**

La procuration doit comporter le nom et l'adresse complète de l'entreprise, son en-tête ou son cachet, le nom et le prénom du représentant autorisé ainsi que le nom et la signature du signataire (représentant autorisé).

Non

Si vous n'avez pas encore de procuration, veuillez utiliser le document suivant :  
modèle « Procuration » dans le contrat web :

Autres signataires (le cas échéant)

Prénom

Nom

Fonction du signataire

En savoir plus sur la procédure d'identification

### 3. Bénéficiaire Effectif

Informations sur le(s) bénéficiaire(s) effectif(s)

Je m'engage à fournir un organigramme officiel et signé comprenant la structure de propriété (datant de moins de 3 mois).

Veuillez joindre un extrait actuel du registre des bénéficiaires effectifs (datant de moins d'un mois) en plus des informations/documents demandés, afin de nous permettre de finaliser rapidement votre dossier.

Cas particuliers : Fondation constituée en société / fiducie / filiale d'une fiducie, association, institution européenne ou organisation internationale, sociétés de droit public et leurs filiales

Fondation / fiducie constituée en personne morale ou filiale d'une fiducie :

Si le partenaire contractuel est une fondation déclarée, une structure juridique avec laquelle les actifs sont administrés ou distribués sur une base fiduciaire ou l'administration ou la distribution est dirigée par des tiers, ou une forme juridique comparable, ou si une telle forme juridique est impliquée dans l'actionnariat du partenaire contractuel, les personnes suivantes doivent être identifiées parmi les bénéficiaires effectifs :

- Le fiduciaire, l'administrateur de fiducie ou le protecteur, le cas échéant
- Chaque membre du conseil d'administration de la fondation
- Conseil de fondation
- Bénéficiaires
- Toute autre personne physique qui exerce directement ou indirectement une influence dominante par tout autre moyen

Veuillez saisir les données de tous les bénéficiaires effectifs dans les champs suivants et fournir une copie du statut, de la charte ou d'un document similaire, ainsi qu'un extrait d'enregistrement ou un document comparable à des fins de vérification.

Association non enregistrée :

Si le partenaire contractuel est une association non enregistrée, tous les membres de l'association disposant de droits de contrôle conformément aux statuts, deviennent des bénéficiaires effectifs.

Veuillez saisir les données de tous les bénéficiaires effectifs dans les champs suivants et fournir une copie des statuts / de la charte à des fins de vérification, ainsi que le protocole de l'assemblée générale concluant à ce document.

Association enregistrée :

Si le partenaire contractuel est une association enregistrée, les bénéficiaires effectifs comprennent tous les membres de l'association qui détiennent plus de 25 % des droits de vote.

Veuillez saisir les données de tous les bénéficiaires effectifs dans les champs suivants et nous fournir un extrait du registre des associations ainsi que les statuts actuels.

Institutions européennes, organisations internationales, sociétés publiques et leurs filiales :

Pour les institutions européennes, les organisations internationales, les sociétés publiques ou les filiales à participation majoritaire de sociétés publiques, les représentants légaux tels qu'indiqués dans le registre public sont considérés comme des bénéficiaires effectifs, à condition qu'une personne naturelle ne dépasse pas aussi le seuil de >25% (détenion d'actions, droits de vote, ou par d'autres moyens).

Données du bénéficiaire(s) effectif(s)

Sélection?



Mise à disposition des informations relatives au(x) bénéficiaire(s) effectif(s)

Note : Si le partenaire contractuel ou le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel est une personne politiquement exposée (PPE), ou un proche d'une PPE ( : lien familial ou d'affaires), le(s) formulaire(s) correspondant(s) doit (doivent) être complété(s) et nous être envoyé(s).

N°1

Bénéficiaire effectif. n°1

- Bénéficiaire effectif  
 Bénéficiaire effectif fictif

Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

- ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou  
 au travers de droits de vote ou  
 par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

Date du contrôle

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

- Mme  
 M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

N°2

Bénéficiaire effectif. n°2

- Bénéficiaire effectif  
 Bénéficiaire effectif fictif

Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

- ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou  
 au travers de droits de vote ou  
 par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

Date du contrôle

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

- Mme  
 M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

N°3

Bénéficiaire effectif. n°3

- Bénéficiaire effectif  
 Bénéficiaire effectif fictif

Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

- ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou  
 au travers de droits de vote ou  
 par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

Date du contrôle



Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

- Mme  
 M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

N°4

Bénéficiaire effectif. n°4

- Bénéficiaire effectif  
 Bénéficiaire effectif fictif

Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

- ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou  
 au travers de droits de vote ou  
 par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

Date du contrôle

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

- Mme  
 M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

N°5

Bénéficiaire effectif. n°5

- Bénéficiaire effectif  
 Bénéficiaire effectif fictif

Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

- ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou  
 au travers de droits de vote ou  
 par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

Date du contrôle

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

- Mme  
 M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

N°6

Bénéficiaire effectif. n°6

- Bénéficiaire effectif  
 Bénéficiaire effectif fictif



**Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif**

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

- ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou
- au travers de droits de vote ou
- par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

**Date du contrôle**

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

- Mme
- M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

N°7

Bénéficiaire effectif. n°7

- Bénéficiaire effectif
- Bénéficiaire effectif fictif

**Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif**

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

- ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou
- au travers de droits de vote ou
- par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

**Date du contrôle**

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

- Mme
- M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

N°8

Bénéficiaire effectif. n°8

- Bénéficiaire effectif
- Bénéficiaire effectif fictif

**Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif**

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

- ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou
- au travers de droits de vote ou
- par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

**Date du contrôle**

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

- Mme
- M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom



Autres prénoms (si applicable) .....

Date de naissance .....

Lieu de naissance .....

Nationalité .....

Adresse (domicile personnel) .....

Code postal (domicile personnel) .....

Ville (domicile personnel) .....

Pays .....

N°9 .....

Bénéficiaire effectif. n°9 .....

Bénéficiaire effectif

Bénéficiaire effectif fictif

**Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif**

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou

au travers de droits de vote ou

par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

**Date du contrôle**

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

Mme

M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

N°10

Bénéficiaire effectif. n°10

Bénéficiaire effectif

Bénéficiaire effectif fictif

**Nature du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif**

Veillez indiquer les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur le partenaire contractuel :

Type of ownership

ce contrôle est-il exercé au travers de parts du capital social ou

au travers de droits de vote ou

par quel autre moyen ?

Le type de contrôle que le bénéficiaire effectif identifié exerce sur le partenaire contractuel (pourcentage de contrôle ou description du moyen de contrôle) :

**Date du contrôle**

Veillez indiquer la date à laquelle la personne physique identifiée est devenue le bénéficiaire effectif du partenaire contractuel.

Salutation

Mme

M.

Nom de famille

Nom d'usage (si applicable)

Pseudonyme (si applicable)

Prénom

Autres prénoms (si applicable)

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Adresse (domicile personnel)

Code postal (domicile personnel)

Ville (domicile personnel)

Pays

Les sociétés cotées en bourse ou les filiales à participation majoritaire sont exemptées de la divulgation obligatoire de ces données avec la déclaration suivante :

Le signataire déclare par la présente que le partenaire contractuel est une société cotée sur un marché organisé conformément au § 2 par. 11 de la loi allemande sur le commerce des valeurs mobilières (Wertpapierhandelsgesetz, WpHG) ou est une filiale à participation majoritaire d'une telle société conformément au § 290 par. 2 du code de commerce de l'Allemagne (Handelsgesetzbuch, HGB) ou est soumis à des exigences de transparence en ce qui concerne les droits de vote en vertu du droit communautaire ou des normes internationales équivalentes.

En outre, le signataire déclare qu'il n'y a pas d'autre personne physique qui soit bénéficiaire effectif en raison d'un nombre pertinent d'actions, de droits de vote ou d'un autre exercice de contrôle.

Bourse :

#### 4. Coordonnées bancaires et comptabilité

Sauf accord écrit contraire, AirPlus facturera au Souscripteur toutes les demandes de remboursement accumulées et enregistrées dans le cycle de facturation conformément aux conditions de paiement ci-dessous.

##### Modalités de paiement

- Période de facturation: hebdomadaire
- Mode de paiement: virement bancaire - prélèvement automatique
- Délai de paiement: 10 jour(s)

Les factures seront libellées en euros (EUR).

Le Souscripteur informera AirPlus de toute objection à une déclaration dans les six semaines suivant la réception de la déclaration correspondante.

§ 676b al. 1 du Code civil allemand (Bürgerliches Gesetzbuch, BGB) ne sera pas affecté.

##### Compte bancaire (obligatoire):

IBAN  
 SWIFT/BIC  
 Nom de la banque  
 Interlocuteur auprès de la banque  
 Rue  
 Code postal  
 Ville  
 Téléphone  
 Fax  
 E-mail

##### ENQUÊTE BANCAIRE / CONTRÔLE DE SOLVABILITÉ

Par sa signature, le Souscripteur autorise irrévocablement l'institut financier susmentionné sous « Compte bancaire » à fournir à AirPlus toutes les informations nécessaires à l'établissement de la solvabilité requise pour l'émission et l'utilisation du ou des AirPlus Company Account(s) demandé(s).

#### 5. Volume de déplacements prévisionnel

Volume de déplacements prévisionnel  
 Date estimée de démarrage

#### 6. Agence de voyage

Nous autorisons l'agence de voyage suivante à utiliser le compte

Nom de l'agence de voyage  
 Numéro IATA  
 Rue / BP  
 Code postal  
 Ville  
 Pays

Interlocuteur auprès de l'Agence de voyage  
 Titre

Mme  
 Mlle  
 M

Nom  
 Téléphone  
 Fax  
 E-mail  
 Numéro de compte

Nous autorisons AirPlus à communiquer le numéro de compte à l'agence de voyage (obligatoire)

#### 7. Autres options et les prix

Lettre d'accueil  
 Nom de l'entreprise (votre référence pour la lettre d'accueil, max. 21 caractères)

Précision complémentaire pour l'utilisation (choix de référence (p. ex. Travel Management, établissement, max. 20 caractères)

Désirez-vous une couverture d'assurance « AirPlus Travel Insurance » pour cette Carte Logée?

Oui, couverture maximale 600.000 EUR Cotisation annuelle Carte Logée : 200 EUR H.T.

Vous pouvez télécharger l'attestation d'assurance sur le Portail AirPlus Voyages d'Affaires.

#### 8. Structure des relevés

Matricule (PK)  
 Centre de coûts (KS)  
 Unité de facturation (AE)  
 Date de départ (BD)  
 Numéro de projet (PR)  
 Destination (RZ)  
 Département (DS)  
 Numéro de commande (AU)  
 Compte interne (IK)

• Numéro d'AirPlus Company Account pour un compte additionnel avec les champs de données identiques:

Relevé à trier comme suit (sans frais)

par date d'achat  
 par nom (alphabétique)  
 par informations supplémentaires

Demanderez-vous des sous-totaux sur les relevés contenant des données additionnelles?





AM					ACCID						
----	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--



Par la présente, Nous demandons un Contrat d'un AirPlus Company Account soumis aux conditions essentielles de ce Contrat qui doivent être lues conjointement avec les Conditions Générales de l'AirPlus Company Account Belgique (statut : janvier 2018) et qui, en cas de contradiction, prévaudront sur celles-ci; Nous avons lu chacune d'elles, les avons comprises et acceptées. Nous acceptons également les Conditions Générales du Portail de voyages d'affaires AirPlus.

**Souscripteur**



CACHET  
*(obligatoire)*

Cachet et signature(s) juridiquement valable(s) du Souscripteur / Demandeur - obligatoire

Nom et titre de souscripteur - obligatoire

Rue/Code postal/Ville souscripteur - obligatoire

Date

**Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH**



Signature(s) juridiquement valable(s)

Date

# Mandat de prélèvement SEPA

A I R P L U S

Référence unique du mandat (à compléter par Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH)

**AirPlus International**  
**Evert van de Beekstraat 1-22**  
**1118 CL Schiphol**  
**Pays-Bas**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH.

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

**Veillez compléter les champs marqués \*.**

Votre nom	<input type="text"/>	
	* Nom du débiteur(s)	
Votre adresse	<input type="text"/>	
	* Numéro et nom de la rue	
	<input type="text"/>	
	* Code postal, ville	
	<input type="text"/>	
	* Pays	
Les coordonnées de votre compte	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	* Numéro d'identification internationale du compte bancaire – IBAN	* Code international d'identification de votre banque – BIC
Nom/adresse du créancier	Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH, Dornhofstr. 10, 63263 Neu-Isenburg, Allemagne	
Identifiant du créancier	<b>DE83ZZZ00000309554</b>	
Type de paiement	* Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/> Paiement ponctuel <input type="checkbox"/>	
Signé à	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Lieu	* Date
Signature(s)	<input type="text"/>	
	* Veuillez signer ici et écrire votre nom en lettres capitales	

Note : Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

**Veillez svp signer le mandat et nous en retourner un exemplaire original par la poste à l'adresse indiquée ci-dessus. Merci!**

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1	2	2	0																
---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## 1. Définitions

Dans les présentes Conditions générales, les termes suivants utilisés sont définis comme suit :

- « AirPlus » signifie Lufthansa AirPlus Servicekarten GmbH, Dornhofstr. 10, 63263 Neu-Isenburg, Allemagne, l'émetteur du compte;
- « Compte » signifie le AirPlus Company Account émis par AirPlus;
- « Souscripteur » signifie la partie à laquelle AirPlus a fourni un Compte;
- « Société participante » signifie l'entreprise acceptant le paiement par le biais du Compte;
- « Contrat de l'AirPlus Company Account » ou « Contrat de l'AirPlus Company Account compact » (ci-dessous respectivement „Contrat“) signifie le présent Contrat passé entre AirPlus et le Souscripteur au sujet du Compte.
- « Service en ligne AirPlus » inclut, sans s'y limiter, le Portail de voyages d'affaires AirPlus et le AirPlus Information Manager (à la demande du client);
- « A.I.D.A. » signifie les cartes virtuelles A.I.D.A. AirPlus, une fonctionnalité destinée aux utilisateurs du Portail de voyages d'affaires AirPlus générant un numéro de Mastercard virtuel pour les paiements refusés par le biais du Compte.

## 2. Fourniture de Comptes

À la réception de la demande complétée par le Souscripteur, AirPlus fournira un Compte au Souscripteur et la reliera à l'adresse mentionnée sur la demande. AirPlus se réserve le droit de refuser des demandes pour quelque raison que ce soit.

## 3. Utilisation de Comptes

Le Compte habilite le Souscripteur à payer des services (tels que décrit dans le Contrat) d'AirPlus et de la Société participante choisi auquel le Souscripteur fait appel. Toute utilisation du Compte à des fins privées est formellement interdite. Le Souscripteur commissionne et autorise irrévocablement AirPlus de/à régler les créances encourues par le Souscripteur découlant de l'utilisation du Compte par le Souscripteur. Avec AirPlus, le Souscripteur accepte irrévocablement tout processus de paiement en présentant son numéro de Compte, soit lui-même au moment du paiement au bénéficiaire, soit en autorisant un tiers à le présenter. Le Souscripteur remboursera AirPlus de tout montant en suspens, lequel AirPlus règle sur la base de la commission et de l'autorisation octroyées par le Souscripteur à AirPlus en vue de régler ledit montant ou de le faire régler par des tiers. AirPlus détaillera les créances à rembourser sur ses relevés actuels. Si le Compte est déposée chez une Société participante ou dans une agence de voyages, le Souscripteur fournira à AirPlus le nom et l'adresse de ladite entreprise. Conditions d'exécution complémentaires relatives aux ordres de paiement:

- la limite de crédit ne peut être dépassée;
- le Compte ne peut être bloquée;
- il ne peut exister aucune raison importante autorisant AirPlus à résilier le Contrat de manière extraordinaire, comme stipulé à la section ci-dessous « Début et fin du Contrat ». AirPlus peut bloquer un Compte si des raisons factuelles en lien avec la sécurité du Compte justifient une telle décision, en cas de suspicion d'utilisation non autorisée ou frauduleuse, ou encore s'il existe un risque accru significatif que le Souscripteur ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement. AirPlus peut également bloquer un Compte si elle est habilitée à résilier le Contrat y afférent pour une raison valable ou si le numéro attribué au Compte a été modifié.

## 4. Responsabilité relative au Compte

Dès réception du Compte, le Souscripteur est responsable de toute réclamation en lien avec l'utilisation du Compte. Le Souscripteur prendra toutes les mesures nécessaires et raisonnables en vue de protéger le Compte contre une utilisation abusive (« Devoir de prudence »). Le Souscripteur informera AirPlus sans délai indu dans le cas où le Compte du Souscripteur est compromis ou détourné d'une quelconque façon par toute personne non autorisée (« Notification de perte »). Le Souscripteur informera AirPlus sans délai indu de toute entrée erronée mentionnée sur le relevé d'AirPlus ou de toute erreur dans le chef d'AirPlus.

Si une transaction de paiement non autorisée résulte de l'usage frauduleux d'un Compte compromise ou détournée, AirPlus pourra réclamer au Souscripteur un remboursement allant jusqu'à 50 euros. Le Souscripteur ne sera pas tenu responsable si et dans le cas où le Souscripteur ne pouvait pas être conscient d'un tel usage frauduleux, détournement ou usage non autorisé du Compte avant qu'une telle transaction de paiement non autorisée ait été effectuée ou si l'usage frauduleux, le détournement ou l'usage non autorisé du Compte a été causé par un membre du personnel, agent ou affilié d'AirPlus ou par toute partie à laquelle des activités d'AirPlus ont été sous-traitées.

Le Souscripteur ne sera pas tenu de rembourser à AirPlus tout dommage encouru si et dans le cas où le Compte a été utilisé après une Notification de perte. De même, le Souscripteur ne sera pas tenu de rembourser à AirPlus tout dommage encouru si et dans le cas où AirPlus ne remplit pas ses obligations en vertu du § 675m, paragraphe 1, n° 3 du Code civil allemand. Cette disposition ne s'applique pas si le Souscripteur a agi avec intention frauduleuse.

Le Souscripteur sera tenu de rembourser à AirPlus tout dommage encouru si et dans le cas où le Souscripteur a agi avec intention frauduleuse ou a causé les dommages intentionnellement ou en négligeant gravement son Devoir de prudence ou toutes autres conditions convenues dans le cadre de la délivrance et de l'utilisation du Compte. En cas d'usage inapproprié du Compte, chacune des parties est tenue d'informer l'autre de tous les détails requis en vue du recouvrement des créances et/ou de la clôture du Compte. Une fois que le Souscripteur n'est plus habilité à utiliser le Compte qui lui a été fourni dans le cadre des présentes Conditions générales, celui-ci s'abstiendra de toute utilisation ultérieure du Compte. En particulier, le Souscripteur ne sera plus habilité à utiliser son Compte si celle-ci a été déclarée non valable ou a été remplacée.

Si le Souscripteur ne règle pas la totalité du relevé à l'échéance convenue, AirPlus peut exiger des frais de rappel de 2,50 euros ainsi que le remboursement de tout dommage causé par le retard et, dans tous les cas, au moins les intérêts de retard correspondant actuellement à un taux de cinq points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base. Le droit du Souscripteur de prouver que les dommages ou frais de rappel encourus sont inférieurs reste inchangé. Les intérêts de retard seront calculés sur la base de la méthode de calcul allemande du taux d'intérêt commercial (méthode 30/360). AirPlus peut bloquer toutes les Comptes du Souscripteur pour toute la durée du retard dans la mesure où il existe un risque accru significatif que le Souscripteur ne soit pas capable d'honorer ses obligations de paiement.

## 5. Utilisation du Service en ligne AirPlus

Le Souscripteur a accès au Service en ligne AirPlus. Le Souscripteur s'engage à tenir son identifiant et son mot de passe secrets. Le Souscripteur accepte par la présente les Conditions générales du Portail de voyages d'affaires AirPlus, qui peuvent être consultées et imprimées à l'adresse [www.airplus.com/TC/WW-en](http://www.airplus.com/TC/WW-en). Au besoin, elles peuvent également être mises à disposition sous un autre format.

## 6. Utilisation de cartes virtuelles A.I.D.A. AirPlus

En combinaison avec le Compte, AirPlus propose la fonctionnalité A.I.D.A. aux utilisateurs inscrits sur le Portail de voyages d'affaires AirPlus. Si le Compte n'est pas accepté comme mode de paiement, le Souscripteur est en mesure de générer un numéro Mastercard virtuel grâce au logiciel A.I.D.A./ Portail de voyages d'affaires AirPlus. Ce numéro est relié au Compte à des fins de paiement et de facturation. Si le numéro Mastercard virtuel est utilisé dans le cadre de paiements à l'étranger, des frais de change de 2,5 % du montant en question s'appliqueront, sauf pour les transactions depuis ou vers des États membres de l'Espace économique européen lorsque de telles transactions sont effectuées en euros ou dans la devise d'un État membre respectant la procédure de notification relative à l'application du règlement à sa devise nationale, comme stipulé à l'Article 14 du Règlement (CE) N° 924/2009. Ces frais seront facturés avec le montant relatif au processus de paiement.

## 7. Créances en compensation, compensations, non-cession

AirPlus n'est pas responsable d'une quelconque non-acceptation du Compte, pour quelque raison que ce soit, par une Société participante ou une autre personne autorisée à accepter le Compte. Le Souscripteur ne peut refuser de payer les montants facturés par AirPlus à la suite d'un quelconque litige entre le Souscripteur et une Société participante ou toute autre personne habilitée, ou à la suite d'une quelconque réclamation du Souscripteur à l'encontre d'AirPlus ou de tout Société participante autorisée par AirPlus. Cette disposition ne s'applique pas si AirPlus arrive à la conclusion qu'aucune raison factuelle ou légale ne vient étayer les réclamations de la Société participante. Les litiges tels que désignés aux présentes sont considérés en particulier comme ceux traitant de revendications émanant du Souscripteur en raison d'un service médiocre ou insuffisant ou de manquements dans le chef de la Société participante, ou d'autres objections émanant du Souscripteur à l'encontre de la Société participante ou de toute autre personne y autorisée. Le Souscripteur ne peut compenser des créances par des créances en compensation à l'encontre d'AirPlus ou d'une Société participante, sauf si la réclamation est reconnue par AirPlus ou fait l'objet d'une décision de justice contraignante. Le Souscripteur n'est pas autorisé à exercer un droit de rétention ou de céder à des tiers une quelconque réclamation à l'encontre d'AirPlus.

## 8. Constitution et renforcement de garantie

AirPlus peut exiger la constitution d'une garantie bancaire pour toute réclamation découlant de la relation professionnelle avec le Souscripteur, même si la réclamation est conditionnelle. Si AirPlus s'est d'abord abstenue d'exiger en tout ou en partie la constitution ou le renforcement d'une garantie, elle peut toujours exiger la constitution et/ou le renforcement d'une garantie par la suite. Cette exigence requiert néanmoins l'occurrence ou la connaissance de circonstances justifiant une évaluation de risques accrus des réclamations à l'encontre du Souscripteur. Cela peut être le cas, en particulier si la situation économique du Souscripteur a évolué défavorablement ou menace d'évoluer défavorablement, ou si la valeur de la garantie existante se détériore ou menace de se détériorer. AirPlus pourra bloquer tout Compte fourni au Souscripteur jusqu'à la constitution ou jusqu'au renforcement de la garantie. AirPlus ne peut exiger de constitution de garantie s'il a été convenu expressément que le Souscripteur ne doit pas fournir de garantie ou, exclusivement, la garantie désignée individuellement. AirPlus accorde au Souscripteur un laps de temps raisonnable en vue de la constitution ou du renforcement de la garantie. Si AirPlus envisage d'exercer son droit de résiliation sans préavis dans le cas où le Souscripteur ne se conforme pas en temps opportun à son obligation de constitution ou de renforcement de garantie, elle en informera au préalable le Souscripteur.

## 9. Données complémentaires

Si le Souscripteur demande des données complémentaires aux informations de facturation standard, il conclura un accord de service correspondant avec la Société participante ou l'agence de voyages auquel/à laquelle il fait appel. Le Souscripteur ne peut suspendre ou réduire le paiement de montants individuels ou globaux facturés au motif que certaines données complémentaires ne figurent pas, figurent en partie ou de manière insuffisante sur le relevé. AirPlus n'est pas tenue d'apporter des améliorations ultérieures.

## 10. Frais

Le montant des frais exigibles est exposé dans le présent Contrat. Ces frais seront facturés au Souscripteur à l'avance une fois par an, sauf convention contraire. Les frais sont non remboursables.

Le travail et les services qui ne sont pas fournis dans ce cadre, mais qui sont fournis par AirPlus à la demande du Souscripteur, seront facturés séparément. AirPlus peut reporter la facturation si elle le juge utile (par ex. dans le cas de montants faibles).

## 11. Facturation

Toutes les transactions seront facturées en euros, même si lesdites transactions sont effectuées dans d'autres devises. Les transactions effectuées dans des devises d'États non membres de l'Union monétaire européenne seront converties en euros selon un taux de conversion (« Taux de change de référence ») basé sur les taux de change publiés par une ou plusieurs banques allemandes de premier plan ou sur les taux de change publiés par Mastercard International Incorporated ou Visa Inc. le jour ouvrable précédant la date d'enregistrement. AirPlus détermine le Taux de change de référence chaque jour ouvrable et le publie sur le Portail de voyages d'affaires AirPlus. Toute modification du Taux de change de référence convenu dans ce cadre entrera immédiatement en vigueur et sans notification préalable.

## 12. Mandat de prélèvement automatique SEPA

Les conditions suivantes s'appliquent dans les cas où le paiement par prélèvement automatique selon le système SEPA a été convenu et où le Souscripteur a accepté d'octroyer ou a déjà octroyé à AirPlus le mandat y afférent en vue du prélèvement automatique selon le système SEPA :

en règle générale, AirPlus inclura la notification aux Souscripteurs de tout prélèvement automatique dans leur relevé (ou par tout autre moyen convenu avec les Souscripteurs) au plus tard 1 (un) jour calendrier avant le prélèvement automatique des montants respectifs

(« Notification préalable »).

Le montant prélevé automatiquement d'un compte peut différer du montant détaillé sur le relevé ad hoc ou dans la Notification préalable si le Souscripteur a reçu une quelconque note de crédit durant la période entre la délivrance du relevé ou la fourniture de la Notification préalable et l'échéance, ou si une quelconque transaction a été annulée durant ladite période.

Le montant prélevé automatiquement d'un compte peut différer du montant détaillé sur le relevé ad hoc ou dans la Notification préalable si le Souscripteur a octroyé à AirPlus un mandat SEPA commun pour plusieurs contrats et s'il a été convenu que le Souscripteur recevra des relevés et des Notifications préalables distincts pour chaque contrat, mais que les montants précisés sur les relevés individuels auront la même échéance. Dans ce cas, le montant total (la somme des deux relevés) sera prélevé automatiquement à l'échéance.

Le Souscripteur s'engage à maintenir un solde suffisant sur le compte spécifié dans le mandat SEPA afin que les montants dus puissent être prélevés automatiquement par AirPlus. Cette obligation s'applique également dans les cas où le Souscripteur n'a pas reçu de Notification préalable ou n'en a pas reçue en temps opportun.

### 13. Traitement des données

Les parties s'engagent à respecter les réglementations applicables en matière de protection des données. Le Souscripteur garantit à AirPlus que son entreprise a mis en œuvre une politique raisonnablement concrète en matière de voyages, que cette politique est connue de ses employés, qu'il s'est assuré et continuera de s'assurer que ses employés sont conscients ou peuvent prendre conscience du fait que, dans des situations de réservation spécifiques, ils peuvent violer la politique sur les voyages, et que ses employés et leurs représentants ont été informés du fait qu'AirPlus fournit des données exhaustives au Souscripteur en vue de lui permettre de vérifier le respect de sa politique sur les voyages.

Dans la mesure où AirPlus collecte et traite des données à caractère personnel pour son propre compte, cette collecte et ce traitement se limiteront au strict nécessaire et seront soumis à la déclaration d'AirPlus de protection des données personnelles, dont une copie sera fournie au Souscripteur. Le Souscripteur s'engage à faire connaître la déclaration d'AirPlus de protection des données personnelles aux membres de son personnel, et ce, sans délai dès sa réception.

### 14. Devoir de notification

Le Souscripteur s'engage à informer AirPlus par écrit et sans délai de toute modification pertinente, en ce compris, mais sans s'y limiter, de toute modification des adresses et informations bancaires du Souscripteur. En outre, le Souscripteur s'engage, sans y avoir été expressément invité et sans délai, à fournir à AirPlus un extrait du registre du commerce si des modifications ont été enregistrées dans un tel registre (c.-à-d. changement du nom d'entreprise, réorganisation), ou à la demande d'AirPlus. En cas de changements matériels aux informations bancaires du Souscripteur, ce dernier fournira à AirPlus un mandat SEPA complété, pour autant que le paiement par mandat de prélèvement automatique SEPA ait été convenu.

### 15. Début et fin du Contrat

Le Souscripteur fait une offre ferme à AirPlus en vue de l'exécution d'un Contrat-cadre relatif aux services de paiement en transmettant à AirPlus la demande dûment complétée et signée, et ce, à la réception de ladite demande par AirPlus. Le contrat-cadre relatif aux services de paiement entrera en vigueur dès qu'AirPlus aura soumis le numéro de Compte au Souscripteur. Les deux parties peuvent résilier le Contrat signé moyennant préavis écrit de trente jours. La résiliation peut se limiter à des Comptes individuels. La résiliation du Souscripteur prend effet une fois que le Compte résilié est bloqué. La résiliation pour une raison valable est possible à tout moment. Une raison valable est accordée en particulier si :

- a) le Souscripteur a fourni des informations incorrectes sur le formulaire de demande ou s'il ne respecte pas son devoir de notification ci-après à une date ultérieure ou
- b) le Souscripteur ne respecte pas son obligation de paiement ou toute autre obligation définie dans le cadre du présent contrat ou
- c) AirPlus découvre que la situation financière du Souscripteur s'est détériorée considérablement ou menace de se détériorer considérablement ou
- d) le Souscripteur ne respecte pas son obligation de constituer ou de renforcer une garantie telle qu'énoncée à la section « Constitution et renforcement de garantie » susmentionnée ou dans tout autre contrat dans un délai raisonnable fixé par AirPlus ou
- e) le Souscripteur requiert et obtient la suspension de paiements ou
- f) le Souscripteur cesse ses activités ou liquide son entreprise ou entreprend de le faire ou
- g) une quelconque garantie cesse d'exister ou
- h) le Souscripteur se rend coupable de ne pas coopérer durablement dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, par ex. s'il néglige de manière coupable et persistante de fournir des preuves ou des informations ou
- i) le Souscripteur transfère son siège social ou son compte bancaire dans un autre pays. Toute résiliation sera requise par écrit. Dès résiliation du Contrat, toute créance d'AirPlus à l'encontre du Souscripteur est due avec effet immédiat. Après la résiliation de la relation contractuelle, AirPlus remettra tout solde de crédit au Souscripteur.

### 16. Modifications au Contrat

AirPlus informera le Souscripteur par écrit de toute modification ou de tout changement aux dispositions contractuelles. Ces modifications sont réputées acceptées, à moins que le Souscripteur ne s'y oppose par écrit dans un délai de trente jours. AirPlus soulignera explicitement l'importance de cette clause pour le Souscripteur lors de la notification des modifications ou changements. En outre, les Parties conviendront exclusivement par écrit de modifications et changements individuels aux présentes Conditions générales qui ne sont pas soumis au § 675k, paragraphe 1 du Code civil allemand. Ceux-ci doivent être identifiés comme tels et nécessitent la signature des deux parties.

### 17. Auxiliaires – Désignation

AirPlus peut faire appel à des auxiliaires d'exécution en vue de remplir le contrat en tout ou en partie. Le Souscripteur accepte qu'AirPlus transmette à des tiers (par ex. compagnies d'assurance-crédit) les informations qu'il lui a fournies à des fins d'évaluation des risques (par ex. bilans annuels). En outre, AirPlus peut transférer à tout moment à des tiers ses droits et obligations découlant du présent Contrat. Le Souscripteur y consent dès à présent.

### 18. Services de paiement – Limitations de responsabilité

Toute utilisation du Compte à des fins privées est formellement interdite. Pour autant que la loi l'autorise, c.-à-d. si le Souscripteur n'est pas un consommateur au sens du § 13 du Code civil allemand (*Bürgerliches Gesetzbuch*, « BGB »), les dispositions légales suivantes sont éliminées, c.-à-d. qu'elles ne s'appliquent pas : § 675d, paragraphes 1 à 5, § 675f,

paragraphe 5, clause 2, §§ 675g, 675h, 675j, paragraphe 2, § 675v, paragraphes 2, 4 et 5, §§ 675w à 675y, et § 676 du Code civil allemand.

Pour autant que la loi l'autorise, c.-à-d. pour autant que le Souscripteur ne soit pas un consommateur au sens du § 13 du Code civil allemand (*Bürgerliches Gesetzbuch*, « BGB »), et à moins d'être d'ores et déjà éliminées des présentes, les réclamations et objections du Souscripteur à l'encontre d'AirPlus en vertu des §§ 675u à 676c du Code civil allemand sont exclues si le Souscripteur n'a pas informé AirPlus dans un délai de 6 semaines à compter de la date du prélèvement erroné ou non autorisé sur le Compte. La responsabilité d'AirPlus quant aux dommages encourus en raison de l'inexécution ou de l'exécution incorrecte ou tardive d'un ordre de paiement est limitée à un montant de 12 500 euros, pour autant que ces dommages ne soient pas couverts par le § 675y du Code civil allemand. Cette disposition ne s'applique pas aux fautes intentionnelles et négligences graves, aux dommages-intérêts et aux risques spécifiquement endossés par AirPlus.

### 19. Clause de divisibilité

Si une quelconque disposition des présentes Conditions générales ou une quelconque disposition d'autres Contrats s'avère nulle en tout ou en partie, sa nullité n'affectera en rien la validité des autres dispositions. Les Parties remplaceront toute disposition nulle par une disposition valable se rapprochant au plus près de l'objectif économique de la disposition nulle des Conditions générales et/ou des autres Contrats. Ce principe s'applique également à la résolution de toute lacune contractuelle.

### 20. Droit applicable et tribunaux compétents

Le Contrat est soumis au droit matériel allemand. Le tribunal de Darmstadt est seul compétent si AirPlus constitue la partie défenderesse. Le tribunal de Darmstadt ou tout tribunal de la juridiction du Souscripteur est compétent si le Souscripteur constitue la partie défenderesse.